

# TL et Ville de Lausanne: 2684 signatures pour la retraite anticipée

Vendredi, 07. décembre 2018

De: Comité de section SSP Lausanne



(photo Eric Roset)

**Une pétition signée par plus de 2684 employé-e-s de la Ville de Lausanne et de nombreux collègues travaillant aux Transports publics de la région lausannoise (tl) a été remise à la Municipalité de Lausanne le 27 novembre dernier.**

Notre pétition demandait à la Municipalité d'ouvrir des négociations spécifiques sur les mesures prises par la CPCL au sujet de la retraite anticipée avec l'ensemble des employeurs soumis à la CPCL.

Suite à l'assemblée générale du personnel de la Ville et des TL, une pétition demandant l'ouverture de négociations au sujet de la retraite anticipée a été lancée par les syndicats SEV et SSP et les associations du personnel UPSI et UEACL. En effet, les pétitionnaires s'inquiètent des effets des mesures d'assainissement prises par le conseil d'administration de la caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL). Celles-ci prévoient une réduction de 24% de la rente de prévoyance dès 2024 en cas de départ anticipé! Ce qui veut dire que tout le personnel de moins de 55 ans peut faire une croix sur une retraite anticipée.

Après plusieurs demandes de la part des syndicats en 2018 et la remise de la pétition, la Municipalité accepte finalement d'ouvrir des négociations au premier trimestre 2019, mais uniquement pour les employé-e-s de la Ville. Les pétitionnaires regrettent que cette dernière ne veuille ouvrir des négociations avec l'ensemble des employeurs soumis à la CPCL. Le SEV demandera donc aussi que les TL entrent également en matière pour une négociation sur les conditions de pré-retraite de leurs employé-e-s.

Pour finir, le SSP regrette fortement la décision de la Municipalité de ne pas renchérir les salaires 2019, alors que l'IPC est supérieur à l'année précédente. Après l'entrée en vigueur du nouveau système de rémunération et la perspective d'une retraite au rabais, cela renforce le sentiment que les économies se font sur le dos du personnel.

Nous vous tiendrons au courant dès l'ouverture des négociations CPCL avec la Municipalité prévues dès février 2019.